

Un Contrat d'objectif territorial (COT) chaleur renouvelable intitulé « **Chaleur +_{demain}** » a été signé entre Clermont Auvergne Métropole et l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2018-2020.

Ce dispositif expérimental et local permet aux porteurs de projet de bénéficier :

- d'un **accompagnement technique neutre et gratuit**, assuré par l'Aduhme en lien étroit avec les services de la Métropole et ce tout au long de leur projet ;
- de **subventions publiques** pour la réalisation d'études de faisabilité et pour les investissements liés à la production de chaleur renouvelable et de récupération.

Chaleur +_{demain} aura pour effet la réduction de consommations d'énergies fossiles, la réalisation d'économies financières et participera à la structuration de filières professionnelles locales et au développement d'un marché « chaleur renouvelable » sur le territoire de la Métropole.



PROGRAMME

Patinoire de Clermont Auvergne Métropole
155 bd Gustave Flaubert

- 17h00 **Accueil des participants**
- 17h15 **Présentation du Contrat d'objectif territorial (COT)**
Objet du partenariat, modalités d'intervention de l'ADEME, critères d'éligibilité des projets et des aides publiques
Marc BARDINAL, coordinateur du pôle Ville et territoire durables / **François ESTRADE**, ADEME Auvergne-Rhône-Alpes
- 17h30 **Présentation du dispositif CHALEUR +_{demain}**
Organisation du COT de Clermont Auvergne Métropole, actions d'information et de communication, accompagnement des porteurs de projets, procédure d'instruction des dossiers et aides publiques mobilisables
Aurélié FOURNIER, chargée de projets liés à l'énergie, Clermont Auvergne Métropole
- 17h45 **Modalités pratiques d'application du dispositif**
Critères d'éligibilité techniques par filière, exemples et retours d'expérience
Pierre BESSON, chargé de mission conseiller technique, Aduhme
- 18h **Echanges avec la salle et conclusion**
- 18h30 Verre de l'amitié

[S'INSCRIRE EN LIGNE](#)